



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-12-1/2024-12-15]

Publicación quincenal

Dimanche 1^{er} décembre.

Félix Tshisekedi participe ce dimanche à Isiro à la messe marquant le 60^e anniversaire du martyr d'Anuarite. Anuarite Clémentine Nengapeta naît à Wamba le 29 décembre 1939, dans une famille animiste du Congo belge. Elle entre dans la congrégation diocésaine de la Sainte famille à Bafwabaka et fait sa première profession religieuse le 5 août 1959. En 1964, alors qu'éclate la rébellion dite « Simba », « la sœur Marie-Clémentine est capturée en même temps que d'autres religieuses de sa congrégation. Toutes les sœurs, sauf Anuarite, sont emmenées dans une maison voisine à Isiro, la « maison bleue ». Elle est tuée d'un coup de lance par le chef des Simba après avoir vainement tenté d'abuser d'elle. Avant de rendre l'âme, la religieuse a dit à son assassin : « Je te pardonne parce que tu ne sais pas ce que tu fais ». Elle a été béatifiée par Saint Jean-Paul II le 15 août 1985, lors de sa visite au Zaïre. La bienheureuse Anuarite a été déclarée « martyre de la pureté ». Sa fête liturgique est célébrée le 1er décembre.

74 détenus libérés de la prison centrale de Kalemie pour désengorger l'établissement. Les détenus libérés sont principalement ceux arrêtés pour des infractions mineures et ceux dont les dossiers n'ont pas encore été fixés au tribunal. Chaque détenu libéré a également bénéficié d'une assistance financière pour faciliter sa réinsertion dans la société, une démarche saluée par plusieurs acteurs locaux. La prison centrale de Kalemie, conçue pour accueillir 300 détenus, en héberge actuellement plus de 800, selon le mouvement citoyen « Parlement debout sans tabou ». Son président a salué cette initiative tout en dénonçant les dysfonctionnements du système judiciaire. En plus de la libération de ces prisonniers, le ministre de la Justice a remis, le 28 novembre, un lot de 300 matelas aux détenus de la prison centrale de Kalemie, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie.

Dialogue Gouvernement-organisations professionnelles des employeurs en RDC : vers un ajustement du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG). Le ministre du Travail et de l'Emploi, a révélé qu'il avait amorcé le dialogue avec les organisations professionnelles des employeurs et des travailleurs en vue d'examiner les possibilités d'ajuster le SMIG, fixé depuis 2018 à 5 USD/jour par décret y relatif. "Il s'agit, entre autres, de l'application de 3 % d'augmentation linéaire sur le SMIG 2018 jusqu'en 2024 ; de l'indexation du SMIG de 5 USD aux taux actuels ; de la révision du SMIG actuel en tenant compte du panier de la ménagère et de l'indice de consommation. Les organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs ont sollicité un délai de trois semaines pour poursuivre leurs consultations en bipartite en vue d'apporter à la commission une proposition consensuelle d'une tension salariale pour une application aisée du SMIG dans tous les secteurs", ajoute le compte rendu de la réunion. (Actualité.CD)

Beni : 40 ex-otages de groupes armés remis à la Monusco. Ces ex-otages ont été libérés à la suite des opérations conjointes menées par les Fardc et l'armée ougandaise (UPDF) dans la région. Ces offensives visent à neutraliser

les groupes armés actifs dans l'est de la RDC, notamment les ADF et certains groupes Mai-Mai. Le porte-parole de l'armée dans la région a fermement dénoncé l'enrôlement et l'utilisation des enfants par les groupes armés, qualifiant ces actes de crimes de guerre. Les 29 mineurs ont été confiés à la section protection de l'Enfant de la Monusco, qui travaille avec des organisations partenaires pour leur réinsertion dans la société.

La RDC se félicite des progrès réalisés en droits de l'homme lors du 4e cycle de l'Examen Périodique Universel. Le 30 novembre à Kinshasa, la ministre des Droits humains a présidé la restitution du 4e cycle de l'examen périodique universel (EPU) de la RDC. Cet examen, mené à Genève le 5 novembre dernier, évalue la situation des droits de l'homme dans le pays par les États membres du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Dès le début de son discours, la ministre a souligné les progrès notables réalisés par la RDC dans plusieurs domaines, notamment le renforcement institutionnel et législatif, l'amélioration des conditions des détenus, la promotion des droits des défenseurs des droits humains, la mise en œuvre de programmes sociaux, l'augmentation de la participation civique et la lutte contre l'impunité, avec un accent particulier sur la justice transitionnelle et la réparation pour les victimes de crimes graves. Elle a également indiqué que 284 recommandations ont été formulées par les États, visant à améliorer la situation des droits humains en RDC. Le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), présent lors de la cérémonie, a mentionné que les recommandations de l'EPU, y compris celle sur le moratoire de la peine de mort, sont prises en compte. Il a souligné que la CNDH suit de près cette question et qu'aucune exécution n'a eu lieu depuis l'adoption de la mesure en RDC. Il a également félicité le gouvernement pour cet avancement. L'EPU, lancé en 2006 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, a pour but de promouvoir le respect des droits humains dans les États membres. Pour rappel, la RDC a été élue, le 9 octobre 2024, membre du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies pour la période 2025-2027, ce qui lui permettra de participer activement à la promotion des droits humains à l'échelle mondiale. **(Actualité.CD)**

Lundi 2 décembre.

Haut-Katanga : la ville de Lubumbashi fait face à une criminalité grandissante. Aucune des sept communes que compte la ville de Lubumbashi n'est épargnée de cas de criminalité. La situation devient encore plus préoccupante en cette période de pluie. Dans d'autres quartiers, cette criminalité se fait avec un nouveau mode opératoire. Ces bandits, qui se promènent en groupe, constitué de plus d'une dizaine de personnes. Ils cassent les vitres des maisons, brandissent les armes et menacent d'ouvrir le feu si rien ne leur est remis : l'argent, les téléphones, les ordinateurs portables et autres. Ces derniers temps, certains se spécialisent dans le vol des voitures.

Bunia : fin de la visite du directeur du BCNUDH en Ituri. Arrivé à Bunia le 29 novembre, il a rencontré diverses personnalités, des acteurs de la société civile et visité la prison centrale de la ville. Cette visite avait pour objectif d'évaluer la situation des droits de l'Homme et de soutenir les efforts pour le retour à la paix dans cette province en proie à des conflits armés. Il a salué l'engagement des Ituriens dans la recherche de la paix et a souligné l'importance d'un effort collectif pour stabiliser la région. Il a déclaré : « La population de l'Ituri veut la paix. Mais cette paix ne peut venir que si nous soutenons les efforts des autorités de l'armée, de la police, des responsables judiciaires et de la Monusco. C'est vrai que lorsqu'on pense à l'Ituri, on ne voit que les conflits armés, mais on devrait aussi voir ses fils et ses filles qui sont engagés à changer le narratif sur l'Ituri. »

Violents combats entre M23 et Fardc dans le Lubero. « C'est depuis hier, aux environs de 23 h, que les M23/RDF ont attaqué l'une de nos positions au village de Matembe, dans les collines de Kasinga, à environ 7 km de Kaseghe. Comme toujours, dans le sud de Lubero, des tirs sporadiques résonnent entre les Fardc et leurs ennemis de la paix, les RDF et leurs alliés du M23. Nos troupes sont mobilisées pour contenir et repousser cette agression ». Pendant ce temps, un déplacement de populations est signalé dans la région. Certains habitants fuient les combats en direction de la commune rurale de Kirumba, sous occupation du M23. Ces affrontements interviennent malgré l'accord de cessez-le-feu en vigueur, que les Fardc accusent le M23 d'avoir violé.

Conflit à l'est de la RDC: en quoi consiste le document adopté par Kinshasa et Kigali ? En début de semaine dernière, les chefs de la diplomatie de la RDC, du Rwanda et de l'Angola étaient à Luanda pour un nouveau round de discussions au cours duquel ils ont adopté un document. Ce document est ce que l'on appelle un « Concept des opérations » (Conops) du plan harmonisé. C'est un texte qui se penche sur l'opérationnel et qui prévoit les différentes étapes d'une opération souvent militaire. Dans le cas de la RDC et du Rwanda, c'est un document mis au point par des experts militaires et du renseignement. « C'est un document opérationnel important, insiste l'un des participants à ces discussions, qui va véritablement lancer les opérations sur le terrain ». Ce plan est censé se dérouler en quatre phases et doit s'étaler sur environ trois mois. Première phase : quinze jours pour analyser le niveau de menace posé par les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), groupe composé à l'origine de génocidaires hutus rwandais. L'objectif est de localiser leurs positions et de faire le point sur leurs équipements. En parallèle, le Rwanda doit fournir des informations sur ce qui est qualifié de « mesures défensives » et s'engage à

mettre fin à ses incursions transfrontalières. Deuxième phase, ce sont les actions ciblées pour neutraliser les FDLR et leurs alliés, suivies d'une évaluation conjointe des progrès réalisés. Troisième étape : un bilan des opérations afin de mesurer l'efficacité. Enfin, on passera à la quatrième phase, celle de la stabilisation avec la démobilisation des anciens membres FDLR et la normalisation des relations entre Kinshasa et Kigali. Et tout au long de ce processus, un mécanisme de vérification doit être mis en place par la médiation angolaise. **Négociations autour d'un accord de paix.** Mais ce Conops n'empêche pas la suite des discussions entre les deux pays, parce qu'il ne s'agit là finalement que d'un document opérationnel. Selon plusieurs sources, dès le lendemain de la signature, les ministres des Affaires étrangères ont rejoint leurs capitales respectives, puis se sont retrouvés en visioconférence pour poursuivre leur négociation. Il ne s'agit plus de négocier un texte opérationnel, mais d'un accord de paix. Le M23 s'est déclaré non tenu par le Conops signé à Luanda. Le groupe armé continue de réclamer des négociations directes avec Kinshasa. (RFI)

Beni : 15 morts après une attaque des rebelles ADF sur la route Mbau-Kamango, dans la nuit de dimanche à lundi 2 décembre. Il s'agit là d'un bilan provisoire; car plusieurs autres personnes sont portées disparues. Deux maisons ont été également incendiées, après avoir été pillées par les assaillants.

La RDC de nouveau en justice contre le Rwanda devant la CADHP à Arusha. Pour le vice-ministre de la Justice et contentieux international, ce énième procès qui débute le 12 février 2025 à Arusha, en Tanzanie, constitue une étape décisive pour la RDC : « Depuis des décennies d'agression de notre pays, les pillages de nos minerais, les viols de nos enfants et nos femmes ainsi que les massacres de nos populations, jamais le Rwanda et Paul Kagame n'ont été poursuivis en justice à travers le procès réels à tous les niveaux comme on le voit maintenant ». Cette avancée intervient quatre mois après le passage du vice-ministre de la Justice à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), où il avait plaidé la cause de la RDC, victime de l'agression rwandaise dans la province du Nord-Kivu. A travers ces offensives judiciaires, le Gouvernement congolais réaffirme ainsi son engagement à utiliser les mécanismes juridiques internationaux pour dénoncer les exactions commises sur le territoire congolais et exiger justice pour les victimes des violations des droits de l'homme.

Mardi 3 décembre.

Beni : l'armée confirme l'infiltration des rebelles ADF au sein de la population civile. Selon le porte-parole des Fardc : « Le 1^{er} décembre, nous avions une relative assurance sur le contrôle de la zone. Mais l'ennemi a profité d'une opportunité pour s'infiltrer dans nos lignes jusqu'à atteindre la route Mbau-Kamango. Heureusement, nous avons projeté une force qui l'a bloqué. Ils tentent maintenant de se replier vers l'Ouest de la RN4. C'est ainsi qu'ils ont été surpris sur la route Oicha-Eringeti, au niveau de Kokola ». Le colonel Mak Hazukay qui confirme la présence de l'ennemi au sein de la population civile, demande aux familles de redoubler de vigilance en cette période des fêtes de fin d'année, parce que selon lui, l'ennemi n'a pas encore désarmé.

Le Gouvernement lance la campagne de levée des fonds en faveur des groupes vulnérables. Organisée par le Fonds national de promotion et de service Social (FNPSS), cette campagne s'étend sur toute l'étendue du territoire national. « Le FNPSS est un instrument financier qui a pour l'objet social d'appuyer l'action sociale et humanitaire du Gouvernement. A ce titre, il est appelé à appuyer les actions de relèvement social et économique des groupes vulnérables et garantir leur accès aux services sociaux de base », a-t-elle fait savoir.

VIH/SIDA : l'OMS appelle à garantir l'accès aux soins de santé pour tous. « La santé est un droit humain. Protéger le droit à la santé signifie garantir l'accès aux soins de santé pour tous, sans discrimination aucune, quels que soient les antécédents, le statut sérologique, le sexe ou le lieu de résidence », a soutenu l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle a également appelé les dirigeants de diverses nations et les citoyens du monde entier à défendre le droit à la santé en s'attaquant aux inégalités qui entravent les progrès vers l'élimination du VIH/SIDA. Se joignant à ses partenaires pour commémorer la Journée mondiale du sida 2024, l'OMS a exhorté la communauté pour se liguer contre cette pandémie. **6 590 Personnes vivant avec VIH/Sida (PVV)** sont sous antirétroviraux, depuis janvier dernier, dans la province du Kasai-Central. Le coordonnateur provincial du Programme national multisectoriel de lutte contre le Sida a cependant noté une faible intervention en termes des activités et d'intervenants dans la lutte contre le VIH face au nombre des cas enregistrés actuellement. Il a regretté que les moyens ne suivent pas pour l'élimination de cette maladie d'ici 2030 malgré les stratégies soient mises en place.

L'UE octroie 20 millions d'euros pour renforcer les capacités des Fardc à sécuriser le territoire national. L'Union européenne a décidé de d'accorder une assistance d'un montant de 20 millions d'euros à la 31^{ème} brigade de réaction rapide des Fardc, dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix, après requête des autorités congolaises.

Grâce à cette mesure mise en œuvre avec l'appui du ministère de la Défense belge, l'UE va mettre à disposition des équipements individuels et collectifs non létaux pour améliorer les performances de cette et prévoit également de réhabiliter certaines infrastructures de leur casernement. L'UE rappelle dans sa communication que la 31^{ème} Brigade de réaction rapide des Fardc bénéficie déjà d'une formation et d'un encadrement technique de la part du ministère de la Défense belge depuis près plus d'une décennie. Ce mardi, le représentant de la délégation de l'UE en RDC et des ambassadeurs des États membres de l'UE devraient se rendre à Kindu, dans le Maniema, où se trouve le quartier général de la 31^{ème} Brigade de réaction rapide.

Vol inaugural pour la compagnie nationale Air Congo, relancée avec Ethiopian Airlines, ce 1^{er} décembre.

La compagnie affirme assurer des vols réguliers vers Lubumbashi, Goma, Kisangani, Mbuji Mayi, Kalemie et Kolwezi. Une remise sur pied qui a pris plusieurs années. Le projet était porté depuis 2021, et s'est finalement fait en partenariat avec Ethiopian Airlines. L'État congolais détient 51 % des parts et Ethiopian Airlines, une nouvelle société au capital de 40 millions de dollars, 49 %. Il est difficile dans le secteur aérien de se lancer en solo, et la RDC a préféré s'adosser au poids lourd éthiopien. Une telle stratégie permet de bénéficier de l'expérience de la compagnie panafricaine, ainsi que de partager les moyens de maintenance, optimiser les équipages et leurs formations, etc. Deux appareils sont cédés par la compagnie panafricaine pour les six premiers mois d'activité qui vont être consacrés aux vols intérieurs, a précisé le directeur général d'Ethiopian Airlines. L'objectif est d'atteindre les 6 avions après un an d'opération. Si ce lancement a été salué par grands nombres d'observateurs, la nouvelle a laissé place à des questionnements sur l'avenir de la compagnie Congo Airways, autre compagnie aérienne à capitaux publics. Cette dernière n'a plus opéré de vol depuis juillet et pourrait perdre sa certification d'ici à la fin de l'année. (RFI)

La CDJP mène l'identification de la population de Bukavu. L'opération vise à maîtriser les effectifs migratoires afin d'asseoir la sécurité dans les trois communes de Bukavu, comme l'explique le directeur de la Commission diocésaine Justice et Paix (CDJP) de l'archidiocèse de Bukavu. A cet effet, la CDJP collabore avec tous les services de base sous le leadership du ministère provincial de l'Intérieur. 250 identificateurs sont en train de circuler dans la ville de Bukavu depuis trois jours. « C'est la Coopération Suisse a aidé avec de petits logiciels, de petits moyens pour favoriser cette identification », précise l'abbé Nkunzi.

La peine de mort sera exécutée contre les Kulunas (Ministre de la Justice). En exécution des instructions du Président Félix Tshisekedi, Le ministre de la Justice dit avoir mis en place une commission de lutte contre le banditisme urbain. À partir de ce mercredi « la commission va lancer l'organisation des procès en flagrance contre tous les kulunas ((gangsters urbains) Tous ceux qui seront attrapés et jugés seront tous condamnés pour terrorisme, parce les actes qu'ils posent relèvent tout simplement du terrorisme, et seront punis de la peine de mort ». Cette équipe, composée de hauts magistrats civils et militaires et du commissariat provincial de la police, a décidé de « faire exécuter la peine de mort et de transférer tous les condamnés kulunas dans les prisons de haute sécurité, dont Angenga ». Il a par ailleurs annoncé l'organisation des bouclages dans des quartiers et rues pour traquer ces bandits.

Mercredi 4 décembre.

Lutte contre la transmission du VIH de la mère à l'enfant : MSF obtient 95% de réussite grâce aux soins en « Guichet unique. L'ONG Médecins sans frontières a annoncé, que 95% de femmes enceintes atteintes du VIH Sida qui ont été pris en charge par elle depuis 2020, à travers le modèle des soins appelé "Guichet unique", ont accouché des bébés n'ayant pas contracté la maladie. Les 5% restants sont arrivées tardivement dans leurs structures pendant que les bébés avaient déjà contracté le virus. Le Guichet unique est un modèle des soins recommandé par l'OMS pour la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. En RDC, il est implémenté par MSF depuis 2020.

Des personnes vivant avec handicap plaident pour leur inclusion sociale à travers l'apprentissage des métiers. Ils ont fait entendre leur voix, le 3 décembre, Journée internationale qui leur est dédiée. Elles recommandent la mise en place d'un système éducatif inclusif, tenant compte des besoins spécifiques liés aux élèves et étudiants handicapés. Pour sa part, le ministre en charge de la Fonction Publique a exprimé la volonté du Gouvernement d'améliorer les conditions sociales des personnes vivant avec handicap. Cette journée était placée sous le thème : « Révision constitutionnelle et autres réformes institutionnelles, impact et perspective de l'inclusion sociale des PVH en RDC ».

Lubumbashi : plus de 20 enfants attendus à la VI^e édition de la chirurgie cardiaque gratuite, au centre médical Diamant de Lubumbashi. A l'initiative d'une équipe d'experts américains de l'association dénommée Global Cardiac Alliance, cette campagne entend sauver des vies humaines et renforcer la capacité des médecins locaux. Le Directeur général du Centre médical Diamant, a soutenu que 39.000 enfants naissent avec de

malformation cardiaque chaque année en RDC. Seuls 4000 d'entre eux atteignent l'âge de 17 ans alors que d'autres perdent la vie d'où l'importance, de ces genres de chirurgie pour donner la chance de survie à ces enfants.

Plus de 120 déplacés tués depuis 2022 par des groupes armés à Djugu (comités de déplacés). Au moins 40 personnes composées essentiellement des représentants de déplacés de sites de Lala, Plaine de Savo, Lodinga et Tsukpa et des membres du comité local de sécurité ont participé à cette formation de deux jours sur les mécanismes d'alerte précoce et le caractère civil des sites. Au cours de cette formation, ces déplacés ont déploré certains retards observés du côté des forces de sécurité dans les réponses aux alertes. Ils ont surtout fustigé les multiples cas de violations des droits des déplacés. Ils demandent au Gouvernement de faire respecter le caractère civil des sites par des groupes armés et les services de sécurité. Mais aussi, de mettre en œuvre le P-DDRCS en Ituri et de désarmer d'urgence les différentes milices actives dans cette province. Les représentants des déplacés ont exhorté les casques bleus de la Monusco à intensifier les patrouilles pour la protection des civils.

Felix Tshisekedi: " Pour libérer pleinement le potentiel du Corridor de Lobito, la paix et la sécurité dans toute la région reste primordiale ". Une rencontre multilatérale s'est tenue à Lobito, province de Benguela (Angola) autour des présidents Felix Tshisekedi de la RDC, Joe Biden des USA, Joao Lourenco de l'Angola, Hakainde Hichilema de la Zambie ainsi que le vice-président de la Tanzanie. La réunion autour du « Corridor de Lobito » vise à redynamiser ce projet stratégique soutenu par Washington. Il consiste à relier l'océan Atlantique à l'océan Indien en passant par la RDC. « Le Corridor de Lobito est bien plus qu'un axe de transport. C'est une opportunité unique d'intégration régionale, de transformation économique et d'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens », a déclaré Felix Tshisekedi. Ce projet a bénéficié des financements de l'Union Européenne et des Etats unis d'Amérique. Les produits miniers les plus concernés sont le cuivre et le cobalt. Les miniers du Lualaba et ceux du Haut-Katanga pourront également faire passer leurs importations par ce port. Grâce à l'import et export, le pays va y tirer aussi profit.

Les Fardc-Wazalendo et M23 s'affrontent dans plusieurs localités de Masisi. Les combats ont repris autour de 8 heures locales, ce mercredi, autour de la cité minière de Rubaya. Selon plusieurs sources locales, les combattants Wazalendo ont repris les attaques qu'ils ont menées entre 4 heures du matin et midi, mardi, contre les positions des rebelles M23 ; notamment à Kibabi, Bihambwe et Mema, à une dizaine de kilomètres de Rubaya. Aucun bilan de ces combats n'est encore disponible pour l'instant, la zone connaissant des perturbations de réseau de téléphonie mobile.

Par ailleurs, entre 17h 30' et 18 heures locales, au moins trois mortiers, qui auraient été largués depuis les positions occupées par les rebelles sur les montagnes surplombant Sake, sont tombés sur le village de Kimoka.

Le projet de budget 2025 déclaré recevable au Sénat. Le projet de budget 2025 est en seconde lecture au Sénat depuis mardi 3 décembre, après avoir été adopté à l'Assemblée nationale. Il est présenté en équilibre, en recettes et en dépenses à hauteur de 49 846,8 milliards FC (environ 18 milliards des dollars), soit un accroissement de 21,6% par rapport au budget de l'exercice 2024. Ce projet est assis sur quelques indicateurs macroéconomiques, parmi lesquels le taux de croissance du PIB, qui s'élève à 5,7%, le taux d'inflation moyen de 10,3%, ainsi que le taux de change moyen de 2.954,4 CDF/USD. Ce budget connaît un accroissement de 18,2% des crédits alloués aux investissements, 16,4% au secteur de l'agriculture, pêche et élevage et 25,2% à la sécurité, en vue de la montée en puissance de l'armée et forces sécuritaires. Il s'en est suivi un débat général de plus de 6 heures, axé notamment sur l'amélioration du social des Congolais à travers l'orientation de plus de fonds d'investissement vers les provinces dont la Chambre est l'émanation. Le texte a été déclaré recevable et confié à la Commission ÉCOFIN. Celle-ci dispose de six jours pour l'examiner en profondeur et l'améliorer.

Présumé viol à l'ANR : 8 ans de prison requis contre l'influenceuse Denise Mukendi. Le ministère public a requis, ce 4 décembre, 8 ans de prison à l'encontre de l'influenceuse pour faux bruits, faux en écriture et injures publiques. Cette action judiciaire fait suite à une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, dans laquelle Denise Mukendi Dusauchoy révèle que Jacky Ndala aurait subi un viol lors de sa détention à l'Agence nationale des renseignements (ANR) en 2022. Quant à Jacky Ndala, partie civile à ce procès, il a simplement surpris le ministère public par son désistement. Le dossier est ainsi clos, en attendant le verdict du tribunal qui a pris l'affaire en délibéré.

Jeudi 5 décembre.

Maladie inconnue au Kwango : le nombre de décès passe de 70 à 130 morts. Selon le ministre provincial de la santé, près de 382 personnes présentant les symptômes de cette maladie sont enregistrées dans 7 des 30 aires de santé que compte cette zone. Une équipe d'experts en épidémiologie a été dépêchée par le gouvernement provincial à Panzi pour chercher à déterminer la nature de la maladie et tenter d'assurer la prise en charge. Le ministère

national de la Santé a annoncé l'envoi d'une autre équipe sur place pour aller rejoindre et renforcer celle qui est déjà sur les lieux pour la prise en charge des malades. « Les cas actifs sont là ».

L'ACCAD salue la reprise du trafic ferroviaire entre Kinshasa et Matadi. Le président de l'Association congolaise des commissionnaires agréés en douane de la RDC (ACCAD) a fait savoir que «cette reprise pourra soulager tant soit peu RN1 Kinshasa-Matadi. Je vois là 20 conteneurs transportés dans dix wagons ». Tout en saluant la reprise du trafic ferroviaire, il a plaidé pour une régularité des trains dans les horaires connus.

Nord-Kivu : la société civile plaide pour une assistance en faveur de plus 5000 personnes déplacées, vivant dans les localités de Mangurejipa, Kambau et Njiapanda, du secteur de Bapere. Ces personnes qui ont fui leurs villages à cause des attaques des rebelles des ADF il y a 6 mois, vivent dans la précarité. Le chef du secteur de Bapere plaide lui aussi pour une assistance humanitaire urgente, notamment en médicaments, vivres et non vivres, abris provisoires, mais aussi pour la construction des latrines afin de permettre à ces personnes de vivre dans des conditions décentes.

Les médias de l'Equateur appelés à sensibiliser les communautés sur le Mpox. Le secrétaire exécutif de l'Association des médias associatifs et communautaires de l'Equateur, a demandé aux acteurs locaux et aux journalistes d'étendre la sensibilisation auprès de leurs communautés à travers leurs émissions, en vue de réduire cette épidémie à l'Equateur. « Quand on leur dit, par exemple, que le Mpox est en train de tuer. Et que pour combattre cette maladie, il faut se laver les mains même avec de la cendre, la communauté va l'appliquer. Et la suite est que la sensibilisation va continuer au sein des médias et à travers les ONG locales qui ont suivi la sensibilisation ».

Tanganyika : le BCNUDH et les forces de sécurité réactivent leur monitoring de violation des droits de l'homme. Le directeur du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme et le commandant de la 22ème brigade des Fardc ont eu un tête à tête à Kalemie, au cours duquel, ils ont décidé de raviver leur partenariat dont l'objectif majeur est la promotion et la protection des droits humains. « Ce mécanisme nous donne l'opportunité d'échanger sur ce que nous avons observé. S'il y a des allégations d'abus ou de violations des droits humains qui sont attribuées aux Fardc ou à la Police on leur donne l'opportunité de donner leurs versions. Pour nous c'est important de voir là où il y a des abus ou des violations avérées, et quels sont les mécanismes internes à l'armée et à la police de corriger cela ». Ce responsable onusien a également réitéré l'engagement des Nations unies à accompagner les autorités militaires et ceux de la police dans la région pour la protection et la promotion des droits humains.

Nord-Kivu : 5 000 ménages de déplacés sans assistance à Bapere. Il s'agit de personnes qui avaient fui leurs villages à cause des attaques des rebelles des ADF depuis juin dernier. Ces déplacés souffrent notamment du manque d'eau, de médicaments, de nourriture ; en plus d'être sans abris. Ces déplacés manquent de latrine. S'ajoute l'impossibilité, pour certaines familles d'accueil, d'accéder à leurs champs, à cause de l'insécurité et surtout, des opérations militaires en cours dans la zone.

Eve Bazaiba lance le Programme national d'afforestation et de reboisement, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'arbre, jeudi 5 décembre. La ministre de l'Environnement et Développement durable, a précisé

a-t-elle précisé « en dépit d'énormes potentiels en massif forestier que regorge la RDC, plus 60% de la superficie du deuxième massif forestier tropical du monde, le pays tient à maintenir sa position de leadership en tant que porteur principal de la solution naturelle au problème du réchauffement de la planète, en procédant par l'afforestation de plus d'aires et avec divers essences ». Elle a par ailleurs appelé au développement en RDC de la mentalité d'écocitoyenneté, « celui de protéger nos patrimoines écologiques et écosystèmes forestiers et celui d'avoir des gestes responsables en faveur de la l'environnement se développer dans nos actions individuelles et collectives pour garantir la survie planétaire et assurer un développement résilient et durable pour notre communauté ».

Affaire Nangaa et consorts : la Haute Cour militaire confirme la peine de mort contre 5 prévenus, membres de l'Alliance Fleuve Congo (AFC) de Corneille Nangaa. Ils ont été reconnus coupables de trahison et de participation à un mouvement insurrectionnel. Ces condamnations seront exécutées, a prévenu le ministre de la Justice. « Nous allons veiller à ce que la peine de mort soit exécutée contre les condamnés présents à Kinshasa. » Parmi eux, on retrouve Eric Nkuba, présenté comme le conseiller stratégique de l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante de la RDC (Céni) et un membre de la famille de Corneille Nangaa, Nangaa Baseane. Des mandats d'arrêts internationaux contre tous les autres accusés en fuite. Dans cette même procédure judiciaire, 21 autres personnes étaient jugées par contumace, dont Corneille Nangaa. Le ministre de la

Justice a annoncé dans la foulée que le pays allait lancer des mandats d'arrêts internationaux contre tous les accusés en fuite. (RFI)

Vendredi 6 décembre.

Goma : la police butée au manque de matériel pour protéger les camps des déplacés. Le responsable de la Police nationale congolaise (PNC), en charge de la protection des personnes déplacées à Goma, (Nord-Kivu), a affirmé que l'absence de logistique notamment pour ériger des barrières de contrôle et le manque d'armurerie pour consigner les armes, constitue entre autres des défis que rencontre la police pour assurer la protection des personnes déplacées dans les camps. Il indique néanmoins que malgré tous ces défis, la police fournit des efforts et a déjà mis en place des mécanismes pour lutter contre l'insécurité dans et autour de ces sites. « Nous avons développé une approche de la sécurité communautaire. C'est-à-dire qu'actuellement, la sécurité des sites n'est pas seulement l'apanage de la police, mais également du comité de surveillants, constitué des volontaires qui collaborent avec les services de sécurité pour remonter les informations liées aux incidents sécuritaires et cela dans le cadre préventif ». Grâce à cette collaboration, la police est au courant de façon permanente des menaces qui pèsent autour des camps.

Le ministre de la Santé Roger Kamba à propos de la maladie inconnue à Panzi : « Nous sommes en alerte maximale ». Il a dressé un bilan de 27 décès enregistrés à l'hôpital et 44 décès communautaires. Cependant, il a souligné qu'il est difficile à ce jour de confirmer que tous ces décès ont été causés par cette maladie jusque-là inconnue. Des échantillons ont été prélevés et envoyés à l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) : A ce jour, ce sont les enfants de moins de 5 ans qui sont les plus affectés, avec un taux de contamination de 40%, a ajouté le ministre de la Santé. Des sources locales dans la zone de santé de Panzi parlent d'une centaine de morts dans la communauté et dans les hôpitaux. **L'équipe médicale de prise en charge confrontée à des difficultés logistiques.** L'équipe médicale déployée dans la zone de Panzi, composée d'épidémiologistes, de laborantins et d'autres professionnels de la santé, fait face à des problèmes logistiques et de mobilité sur le terrain, ainsi qu'à un manque de fonds pour mener à bien la riposte. L'effectif insuffisant aggrave la situation : seulement deux épidémiologistes sont disponibles pour gérer cette crise. Les défis incluent également l'insuffisance de kits et de médicaments d'urgence, l'absence d'un centre d'intelligence épidémiologique – et le manque de formation des prestataires locaux.

Masisi : au moins 5 nouveaux villages passent sous le contrôle du M23 en 3 semaines. Il s'agit entre autres des villages Shugi, Kinigi, Kaniro et Mululu. La prise de ces villages par ces rebelles intervient à l'issue d'au moins 4 jours d'affrontements qui ont opposé, ces rebelles soutenus par le Rwanda aux miliciens locaux des groupes VDP/Wazalendo, alliés des Fardc. Ces sources anonymes indiquent également que ces combats qui ont commencé en début de semaine se rapprochent, de plus en plus du secteur voisin de Katoyi dans le Masisi.

Le SPT veut accompagner la RDC dans la mise en place du mécanisme de suivi contre la torture. Le président du Sénat, a échangé, le 5 décembre avec une délégation du Sous-comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants (SPT) venue faire un plaidoyer sur la prévention de la torture. Il a commencé ses travaux en février 2007. La démarche de la délégation consiste à accompagner le pays à mettre en place le mécanisme de suivi contre la torture sur le plan légal.

Goma : plaidoyer de l'ONG AISHAP en faveur des déplacés vivant avec handicap. Les personnes vivant avec handicap sont une réponse à leur situation. Elles doivent prendre conscience de leur état et prendre ainsi leur destin en main. Ce message a été lancé le 3 décembre par la représentante légale de l'Association pour l'intégration sociale des handicapés physiques (AISHP) Nord-Kivu, en marge de la célébration de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap. Le thème retenu cette année est : « Amplifier le leadership des personnes handicapées pour un avenir inclusif et durable ».

Le débat autour de la révision ou du changement de la constitution continue de diviser la classe socio politique congolaise. Lors de ses récents voyages à l'intérieur du pays, Félix Tshisekedi avait annoncé la mise en place, dès l'année prochaine, d'une commission nationale multisectorielle, devant proposer une constitution adaptée aux réalités des Congolais et « rédigée par les Congolais », estimant que l'actuelle loi fondamentale avait été rédigée par des étrangers à l'étranger et certaines de ses dispositions bloqueraient le bon fonctionnement des institutions de la République. Du côté de l'opposition, représentée notamment par les camps Joseph Kabila, Katumbi, Fayulu, Matata et plusieurs mouvements de la société civile, ce « plan diabolique » qui consacre la balkanisation du pays, représente une menace grave pour la souveraineté nationale et la démocratie en RDC. (Actualité.CD)

Samedi 7 décembre.

Le ministère de l'Intérieur lance l'opération « Ndobob » pour traquer les bandits urbains. « L'opération Ndobob (hameçon) vise à traquer et maîtriser les Kuluna par la police, afin de les déférer devant la justice pour être jugés et condamnés en flagrance au cours des audiences foraines. L'opération Ndobob va s'étendre sur plusieurs villes de la RDC, qui sont touchées par l'insécurité liée à la criminalité, notamment Lubumbashi, Matadi, Kisangani, Mbandaka, Goma. Depuis la résurgence du banditisme urbain, communément appelé « Kuluna », des acteurs politiques et de la société civile avaient dénoncé la défaillance des forces de sécurité pour rétablir l'ordre. Cette opération ciblait des membres de gangs qui écumaient certains quartiers de Kinshasa. Des progrès sont donc attendus par rapport aux précédentes opérations visant presque les mêmes objectifs, selon la même source.

Beni : 30 civils tués en 2 semaines par les ADF (Société civile). Le vice-président de la société civile du territoire de Beni, exprime son exaspération face à cette politique de « deux poids, deux mesures ». « Entre Kainama, Kokola, Oicha et la route Mbau-Kamango, en deux semaines, 30 personnes, 30 vies ont été fauchées. Aujourd'hui, c'est la énième fois que la population de Beni se sent sacrifiée et abandonnée. La guerre contre les ADF semble ne pas être une priorité nationale. La guerre contre le M23 mobilise davantage la RDC, alors que celle qui tue le plus de civils, c'est la guerre contre les ADF. La population de Beni a aussi droit à la vie. ». Il appelle le Gouvernement et la Monusco à prendre au sérieux la menace des ADF.

Nord-Kivu : situation humanitaire alarmante sur l'axe Pinga-Mutongo-Kibua, pour des milliers de personnes déplacées. « La population se heurte à des difficultés énormes. Les aires de santé, les centres de santé ne sont pas appuyés, sont en rupture de stock. Les déplacés ont fui, ils ont été pillés et ils n'ont pas accès aux champs. Certains vivent dans des huttes en paille qui suintent en cette période de pluies abondantes. Ils n'ont pas de casseroles, ils n'ont pas de couvertures. Il y a des enfants qui commencent à manifester des signes de malnutrition dans cette zone-là puisqu'ils mangent difficilement ». Plus de 50 000 personnes déplacées sont enregistrées dans cette région enclavée et difficile d'accès. Ces populations, déjà vulnérables, font face à une insécurité persistante marquée par des violations des droits de l'homme et la présence de barrières illégales érigées par des groupes armés.

Le WWF recense 742 nouvelles espèces dans le bassin du Congo. C'est un travail de titan coordonné par l'antenne africaine du WWF : éplucher la littérature scientifique des dix dernières années pour dresser l'inventaire des découvertes d'espèces sur cette période. Singe, crocodile ou encore café, la région confirme son statut de région phare de la biodiversité. À la lecture des 80 pages de ce rapport, on fera ainsi la connaissance de 430 nouvelles espèces de plantes, 140 invertébrés, 96 poissons, 22 amphibiens, 2 oiseaux et 10 mammifères, vivant dans les 6 pays qui forment le bassin du Congo : le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), la RDC, la Guinée équatoriale, le Gabon, et la République du Congo. On croisera le singe Lesula, donc, première nouvelle espèce de singe décrite depuis 1984, mais également Afrodiaphanes Pulcher, une luciole centrafricaine, L'Empereur Porte-Epée, une libellule congolaise. Les poissons ne sont pas en reste : au Gabon, Aphyosemion aurantiacum brille de mille feux avec ses écailles d'un bleu iridescent et sa queue et ses nageoires d'un orange intense. Aussi, 22 nouvelles grenouilles peuvent désormais être ajoutées aux manuels de biologie du monde entier, ainsi qu'une nouvelle espèce de crocodile, Mesistops leptorhynchus ou crocodile à museau fin d'Afrique centrale. La dernière partie du rapport est consacrée aux menaces qui pèsent sur le deuxième poumon de la planète et sur les moyens à mettre en œuvre pour le protéger. Le bassin du Congo est en effet confronté à des pressions environnementales majeures : la déforestation donc, mais également l'exploitation minière, le braconnage et les conséquences du changement climatique. (RFI)

“Désormais, tout le monde est convaincu de l'innocence de Jean-Jacques Wondo”, ce Belge, diplômé de l'École royale militaire (ERM), qui a été condamné à mort en septembre 2024 par la justice congolaise en le présentant comme “le concepteur et l'auteur intellectuel” de cette aventure militaire dirigée sur le terrain par Christian Malanga, un Congolais établi depuis quelques années aux États-Unis qui n'a jamais caché sa nostalgie du Zaïre du Maréchal Mobutu. À Kinshasa, un homme, Malusha Mukinzi, réceptionniste du petit hôtel où était un temps descendu l'expert belge, était présenté par le ministère public comme la courroie de transmission entre Wondo et Malanga. Un témoin essentiel absent du procès en première instance. “Introuvable”, expliquait le ministère public. Or, l'avocat de la défense, grâce à des confidences recueillies après la condamnation à mort de son client, est parvenu à retrouver sa trace. L'homme avait été arrêté par un officier de la police judiciaire (OPJ) “pour le soustraire à la justice. Ils l'ont incarcéré à la prison centrale de Makala. Car Malusha Mukinzi est une pièce essentielle mais il a refusé de jouer le rôle qu'on voulait lui faire endosser. Il a refusé de charger Jean-Jacques Wondo”, continue me Ngwapitshi. Lors de son audition de ce vendredi, M. Malusha a expliqué comment il avait été arrêté par un OPJ, comment il avait été torturé, il a donné des détails et les identités de certaines personnes présentes lors de ces faits. Il a ensuite démenti être le détenteur de certains téléphones que le ministère public lui attribuait, confirmant les déclarations de Jean-Jacques Wondo et confondant ainsi les analyses des experts du Conseil national de cyberdéfense, une structure qui dépend directement du président de la République Félix

Tshisekedi. Ce vendredi, face à ces révélations, la cour a décerné des mandats d'arrêt contre les deux Officiers de la police judiciaire qui ont arrêté et torturé Malusha Mukinzi. Ils devront être entendus ce lundi à la lumière de ces nouvelles informations. Les experts qui avaient "ausculté" les appareils téléphoniques de Wondo et Malusha auraient dû être présents ce vendredi 6 décembre. Mais ceux qui avaient notamment expliqué que Jean-Jacques Wondo était coupable d'avoir effacé des "messages subversifs" de son portable tout en reconnaissant ne pas les avoir lus, brillaient par leur absence. Ils ont aussi été invités à se présenter lundi. Mais pas de mandat d'arrêt à leur égard... "La proximité de ce service avec le chef de l'État fait qu'il est certainement plus compliqué de décerner un mandat d'arrêt contre ces experts", explique un autre avocat kinois qui ajoute : "je veux croire que s'ils ne se présentent pas lundi, les juges feront preuve de moins de clémence". (**La Libre Afrique**)

Dimanche 8 décembre.

Beni : plaidoyer pour le renforcement de la sécurité sur le tronçon Eringeti-Kainama, tronçon routier qui permet de relier les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, est de plus en plus menacé par les attaques répétées des rebelles ADF. Le conseiller de la société civile alerte sur les risques d'isolement total de cette voie : « Notre crainte est que, cette route, à cause de la multiplicité des attaques des rebelles ADF sur cet axe routier Eringeti-Kainama, risque d'être bloquée comme celle de Luna-Komanda ». Il appelle la coalition Fardc-UPDF (armée ougandaise) ainsi que la Monusco à intensifier les patrouilles de combat dans des zones sensibles comme Nyamulagira, Kamungu, Lesse, Kpele et d'autres brousses des groupements Bambuba-Kisiki et Banande-Kainama. Depuis novembre, au moins 4 attaques ont été signalées sur cet axe, causant la mort de plus de six civils et des dégâts matériels importants.

Kisangani : des enfants déplacés en quête de survie errent et mendient dans les rues. Les enfants déplacés, issus du conflit Mbole-Lemgola, installés dans des camps dans la ville de Kisangani, (Tshopo) vivent dans une grande précarité. Oisifs, ils errent dans les rues de la ville et s'adonnent à la mendicité. Ils rôdent aux alentours du marché central, des boutiques et autres commerces, espérant trouver des personnes généreuses qui puissent voler à leur secours. Le chef de la Division provinciale des affaires sociales, regrette que l'orphelinat national de Mangobo dont la vocation est d'encadrer les enfants vulnérables ne soit plus à même de jouer son rôle, parce qu'étant délabré.

L'Assemblée nationale et le Sénat prorogent l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri. Présenté et défendu par le ministre d'Etat, ministre de la Justice, le projet de loi autorisant la prorogation de l'état de siège dans ces deux provinces en proie aux conflits armés a été adopté sans débat à l'Assemblée nationale. La Chambre basse du parlement est en attente du rapport d'évaluation de cette mesure d'exception au regard des cris de détresse des populations locales qui depuis quelques mois, dénoncent certaines dérives notamment la mauvaise gestion dans ces deux provinces, gérées par des hommes en uniforme. Ils ont affirmé que l'état de siège n'a rien apporté de positif sur terrain.

Goma : le choléra confirmé dans la prison de Munzenze. Le directeur de cette maison carcérale qui souligne que l'insalubrité en est la cause, affirme que les malades sont pris en charge au dispensaire de la prison et que la situation est sous contrôle d'autant plus que la prison dispose de moyens suffisants pour y faire face.

Conflit dans l'est de la RDC: les combats reprennent sur le front est et se poursuivent sur le front nord. Les combats ont repris, le 7 et 8 décembre, à Saké, à 30 km de Goma. Des affrontements y ont opposé les troupes gouvernementales à des combattants du M23. Une reprise des hostilités qui intervient après deux semaines d'un relatif retour au calme dans la région. Sur le front nord en revanche, le long de la RN2 qui relie les grandes villes de la province, le week-end s'est déroulé comme les jours précédents. Des combats s'y sont poursuivis pour le septième jour consécutif dans le territoire de Lubero, notamment aux alentours de Kasegbe, à 100 km au sud de Butembo.

Justice militaire à Goma : une centaine de présumés criminels déférés au tribunal. D'après l'auditeur de garnison, au moins 32 dossiers concernant 131 détenus sont en cours à différentes étapes. Parmi eux 51 déjà ont été envoyés devant le tribunal. Dans ce lot figurent des mineurs dont les dossiers ont été renvoyés au tribunal pour enfants, mais aussi 7 femmes, a précisé le chef du parquet militaire. Toutes ces personnes sont poursuivies pour diverses infractions notamment vol à main armée, association des malfaiteurs, meurtre, vol qualifié, détention illégale d'armes, extorsion, viol et dissipation des munitions de guerre. Il affirme en outre que le tribunal militaire a déjà condamné en flagrance une dizaine de malfaiteurs dont un auteur de viol mais aussi un Muzalendo, combattant supplétif de l'armée, condamné à la peine de mort pour avoir tué par balle un élève en pleine salle de classe au territoire de Nyiragongo.

Bas-Uele : La ministre Miffy Angbangu mobilise pour la reforestation et la lutte contre le changement climatique. Pour la ministre provinciale de l'Environnement, « La couverture forestière du Bas-Uele a un impact

significatif sur les services écosystémiques de la région. Elle atténue les effets des catastrophes naturelles et renforce la résilience des communautés locales, tout en réduisant la perte de biodiversité. Cela contribue également à améliorer la qualité de vie des populations, qu'elles soient rurales ou urbaines, qui ont choisi de vivre sur cette terre bénie et hospitalière du Bas-Uele. Ce n'est plus seulement une question de bien-être. Les experts en environnement, écologie et sciences calculent la superficie des feuilles d'un arbre pour déterminer la quantité d'oxygène produite et de carbone absorbé, ce qui peut être converti en argent. C'est pourquoi chaque citoyen de la province du Bas-Uele est appelé à planter un arbre forestier ou fruitier, en considérant cet acte comme une responsabilité républicaine au bénéfice de toute l'humanité ». Les activités liées à la journée nationale de l'arbre se poursuivront pendant sept jours à travers toute la province du Bas-Uele. (**Actualité.CD**)

Lundi 9 décembre.

Goma : le maire interdit la présence des hommes portant l'uniforme militaire dans les bars et restaurants.

Pour assurer la réussite de cette mesure, il a appelé le 7 décembre, la population à se l'approprier, notamment en signalant la présence de ces hommes vêtus de leurs uniformes dans des lieux de plaisance. L'autorité urbaine précise que cette mesure vise à éviter et à lutter contre les abus et incidents sécuritaires causés par des militaires ou policiers armés en état d'ébriété. La société civile salue cette mesure, mais demande à l'autorité urbaine de faire un suivi rigoureux pour s'assurer que cette mesure soit respectée par ces hommes en armes.

Combats contre les M23 à Lubero : les Fardc reprennent le contrôle de Luofu.

Les affrontements se déroulent sur quatre fronts, où l'armée continue de contenir l'offensive lancée il y a une semaine par les rebelles, appuyés par le Rwanda. Pour contrer cette avancée, les Fardc ont installé des centres de résistance et mènent des opérations de défense mobile. Alors que les combats s'intensifient dans le sud de Lubero, les Présidents congolais Félix-Antoine Tshisekedi et rwandais Paul Kagame sont attendus le 15 décembre prochain à Luanda. Sur place, ils participeront à un sommet tripartite entre la RDC, le Rwanda et l'Angola, sous l'égide du président angolais João Lourenço.

La SNEL évalue le plan de stabilisation de l'électricité pour la période 2024-2028.

« La Société nationale d'électricité a organisé une rencontre avec ses principaux partenaires miniers pour renforcer la communication entre eux et évaluer le « Master plan » de la SNEL SA 2024-2028, plan de stabilisation de la fourniture d'électricité des clients miniers. Ce plan est une initiative pour améliorer l'approvisionnement énergétique en RDC, notamment pour les partenaires miniers », indique le communiqué. Les discussions ont mis en lumière l'urgence de réviser les contrats existants pour les adapter aux réalités actuelles et de mobiliser des investissements significatifs dans les infrastructures énergétiques. À travers la mise en œuvre de ce plan ambitieux, la SNEL entend revitaliser le secteur énergétique de la RDC, assurant ainsi un approvisionnement fiable et durable pour les industries minières et l'ensemble du tissu économique national. La SNEL veut donc renforcer la dynamique et la communication avec les miniers, afin de surmonter ensemble les obstacles, et répondre présent face aux enjeux nationaux, régionaux et internationaux de l'énergie. Et pour cela, a indiqué le directeur général de la SNEL, l'on devrait prévoir une planification des actions en 2025, mettre à jour le « master plan » investissement et maintenance.

Reprise du trafic ferroviaire sur l'axe Kalemie – Kindu-Lubumbashi.

Le trafic ferroviaire a été interrompu sur cet axe depuis 11 mois après de l'effondrement du pont Lwizi à la limite entre les territoires de Kabalo et Nyunzu. Cette reprise du trafic ferroviaire soulage la population pour leur déplacement vers d'autres provinces, et les opérateurs économiques pour le transport de leurs marchandises. D'après une source proche de la SNCC à Kalemie la vétusté du pont a été à la base de cette situation.

Sud-Kivu : 4 véhicules et 15 motos pillés sur la route Bukavu – Bunyakiri,

à l'intérieur du Parc national de Kahuzi Biega (PNKB), le 8 décembre. Les voyageurs ont bord de ces véhicules et motos, ont été dépouillés de tous leurs biens. C'est la quatrième fois que ce pillage se déroule au même endroit.

Reprise progressive des activités dans les villages du Sud de Lubero,

depuis une semaine. Les écoles, églises, marchés et boutiques ont rouvert leurs portes, ont rapporté des sources locales, le 9 décembre. Environ 80 % des civils sont déjà revenus, favorisant une timide relance des activités socio-économiques.

Bintou Keita invite les acteurs étatiques et non étatiques à éviter des tensions supplémentaires.

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU a fait allusion notamment aux tensions liées à la révision de la Constitution du pays. A cette occasion, elle a encouragé les parties prenantes à œuvrer de concert pour éviter des tensions supplémentaires autour de la révision de la Constitution pour faire en sorte que le pays reste sur la bonne voie, menant vers la stabilité. La cheffe de la mission onusienne a par ailleurs invité les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à soutenir les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en œuvre le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRCS).

Une grève illimitée annoncée dans le secteur de l'enseignement supérieur. À partir de ce lundi 9 décembre et pour une durée limitée, le Réseau des associations des professeurs des universités et instituts supérieurs du Congo (Rapuico) – qui regroupe 116 associations de professeurs réparties à travers la RDC – a déclaré une grève au sein du secteur de l'enseignement supérieur. Parmi leurs revendications figure l'intégration des professeurs non régularisés dans la base salariale de l'État. Ils réclament également une correction des grades mal attribués, afin que chaque professeur soit rémunéré en fonction de son statut réel. Selon le nouveau barème salarial, un professeur associé devrait percevoir une prime mensuelle équivalente à environ 2 200 USD. Les professeurs exigent l'application immédiate de 50% de ce nouveau barème, signé en octobre, pour compenser la perte de pouvoir d'achat. (RFI)

Mardi 10 décembre.

Les gros importateurs annoncent la baisse des prix des produits essentiels dès ce mardi en RDC. Les principaux importateurs du pays, en collaboration avec la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), ont signé des accords à la Primature, sous l'égide de la Première Ministre Judith Suminwa Tuluka. Cette rencontre, tenue ce 9 décembre 2024, a été marquée par l'annonce d'une forte réduction des prix de produits essentiels tels que le poisson frais, le poisson salé, le lait, le sucre, la viande, les cuisses de poulet et le riz. Le Gouvernement a également confirmé sa décision de réduire certains prélèvements fiscaux, permettant ainsi aux consommateurs de bénéficier de prix plus accessibles. Les baisses de prix, prévues entre 5 et 11 %, devraient impacter positivement le quotidien des Congolais, leur offrant une bouffée d'oxygène après des mois de pressions économiques.

Lutte contre la corruption : « La RDC traverse une crise profonde de gouvernance qui affecte toutes ses institutions ». Le collectif des organisations de la société civile congolaise a fait cette déclaration dans un communiqué de presse dans lequel elles indiquent que le détournement des fonds destinés aux centres de formation professionnelle, comme révélé dans le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), illustre parfaitement comment la corruption actuelle compromet directement l'avenir de la jeunesse. Dans ce même document, les acteurs de la société civile se disent préoccupés pour ce qui est du domaine sécuritaire, où la situation est particulièrement préoccupante, caractérisée par «une corruption endémique dans la chaîne d'approvisionnement militaire, un trafic d'armes impliquant certains officiers, et une exploitation illégale persistante des ressources dans les zones de conflit», déclare le collectif dans ce document. Sur le plan politique et administratif, le pays souffre selon eux, d'un népotisme généralisé dans les nominations aux postes clés, accompagné de détournements systématiques des fonds de fonctionnement des institutions. A ceci s'ajoute l'absence de reddition des comptes qui aggrave cette situation déjà critique, avec comme conséquences, la jeunesse congolaise qui est plongée dans une culture d'acceptation du mal où les auteurs de détournements sont devenus des modèles admirés à cause de l'argent et du gain facile.

Beni : le CICR apporte plus de 70 tonnes de vivres aux détenus de la prison de Kangbaya. Cette assistance comprend des produits essentiels tels que la farine de maïs, la farine de manioc, des haricots, de l'huile végétale, des légumes et du sel iodé. Cette intervention a été lancée à la suite d'une évaluation menée en octobre dernier par des experts en nutrition de cette organisation. Ils avaient révélé que les prisons centrales de Kangbaya, celle pour les femmes et l'établissement de garde pour enfants avaient dépassé le seuil critique de 30 % de malnutrition aiguë globale, appelant à une urgence nutritionnelle.

Des ONG appellent le Gouvernement à démontrer sa capacité à défendre les droits humains. Ce collectif des ONG dresse un tableau sombre des violations des libertés et des droits fondamentaux des citoyens, notamment des enlèvements, des arrestations et détentions arbitraires, des cas de torture physique et morale, la répression des manifestations pacifiques, et tant d'autres d'abus. Il exhorte également la communauté internationale et les Nations Unies à annuler l'élection de la RDC au Conseil des droits de l'homme, sauf si des mesures concrètes et immédiates sont prises pour respecter les droits humains dans le pays.

La maladie inconnue de Panzi s'étend à d'autres zones du Kwango (Administrateur). Selon l'administrateur du territoire de Kasongolunda, une délégation du ministère de la Santé, de l'INRB et de l'OMS est déjà arrivée à Kenge, chef-lieu de la province. Cette équipe est en route vers Panzi pour la prise en charge des malades, et l'analyse de la situation de très près. Plus de quatre cents cas de cette maladie non encore identifiée sont notifiés depuis la fin du mois d'octobre dernier. Les sources sanitaires et de la société civile locale parlent d'une centaine de décès, dont 31 enregistrés dans les structures des soins et d'autres dans la communauté.

Annulation des contrats fonciers à la base du conflit Mbole-Lengola ayant fait plus de 500 morts à Kisangani. La ministre des affaires foncières, a fait cette annonce devant les autorités politiques, la société civile

et les agents de CAP Congo. Les contrats tombent pour incompétence de l'autorité qui l'avait signé. Une harmonisation avec les dispositions légales et les lois doit être faite. « Nous allons signer un nouveau contrat en accord avec la loi et dans le respect de la réglementation », a martelé la ministre. CAP Congo a déjà cultivé des palmiers sur 1 954 hectares. La société dispose actuellement d'un stock à sa pépinière de 268 000 plantes. La première production est attendue pour l'année 2026 avec l'installation d'une grande usine capable de traiter jusqu'à 45 tonnes de régimes de palme par heure. Une fois l'ensemble des 4 000 hectares plantés, la production annuelle pourrait atteindre jusqu'à 16 000 tonnes d'huile. « Étant donné qu'un investissement colossal a déjà été mis en place par la société sur une étendue de 4 000 hectares pour produire de l'huile de palme, la rationalité impose la signature d'un nouveau contrat intégrant les aspirations de la communauté pour un vivre-ensemble harmonieux et à large impact économique », a expliqué le porte-parole du gouvernement provincial. L'exploitation de CAP Congo a souvent été considérée comme le point de départ du conflit Mbole et Lengola. Selon les autorités, plus de 500 personnes ont été tuées dans ce conflit sans compter des blessés, des disparus, des villages incendiés, des déplacés depuis mai 2023. (Actualité.CD)

Mercredi 11 décembre.

La Monusco lance l'opération "Horizon de paix" contre les groupes armés à Djugu. L'objectif est de contenir l'escalade des violences des groupes armés locaux sur les différents axes routiers de dessertes agricoles. Les groupes armés locaux, dont Zaïre et Codeco, ont multiplié les exactions contre la population dans le territoire de Djugu depuis environ un mois. Ils tendent des embuscades contre les usagers de route, qui sont dépouillés de leurs biens entre autres à Gokalu, Pitso, Dhadju. 6 personnes ont été tuées depuis le weekend dernier par ces miliciens. Conséquences : de nombreux habitants ne fréquentent plus leurs champs et certains marchés communautaires.

La RDC a lancé une procédure d'acquisition de son satellite, annonce le ministre de la Recherche scientifique. « Une procédure d'acquisition d'un satellite propre à la RDC est en cours. Une commission a été mise en place pour en examiner les caractéristiques, pour un crédit de vingt millions USD des fonds issus de la Sicominex (contrats chinois) », a déclaré le ministre de la Recherche scientifique et innovation technologique. Un Sénateur avait adressé sa question orale au ministre concernant la cartographie géographique de la RDC, un outil essentiel pour la gestion des ressources et le développement, le territoire étant l'un des attributs d'une Nation. « La cartographie de la RDC existe puisque l'Institut géographique du Congo (IGC) produit et dispose, à ce jour, de six types de cartes à savoir : la carte politico-administrative des 145 territoires ; la carte de toutes les tribus de la RDC ; la carte hydrographique ; la carte de la faune et de la flore ; la carte de la ville de Kinshasa. En ce qui concerne la dimension aérienne, l'IGC n'a plus d'avion pour faire la photogrammétrie aérienne, faute de moyens financiers », a affirmé le ministre.

Maniema : les habitants de deux groupements réclament le projet de 145 territoires dans leurs entités. La population des groupements, Kulu et Kasenga, est en train de souffrir concernant l'hôpital qui n'est ni bien équipé ni bien construit. Nous avons également le problème de routes de desserte agricole, il n'y a pas moyen d'évacuer les produits agricoles pour les amener à Kindu pour la vente. Il y a aussi les problèmes liés au manque d'eau potable et aux mauvaises conditions de scolarisation des enfants. C'est pourquoi la population demande aux autorités provinciales de l'assister en équipant l'hôpital, dans le cadre du projet de développement de 145 territoires dont elle n'a pas pu bénéficier jusqu'à ce jour.

Amnesty appelle la justice à enquêter sur la responsabilité de l'armée lors d'un massacre à Goma. Retour sur un massacre perpétré par l'armée à Goma. Le 30 août 2023, les forces de sécurité congolaises ont ouvert le feu sur des manifestants - appartenant à un groupe mystico-religieux - qui demandaient le départ de la Monusco. Le bilan s'élève à au moins 56 morts et plus de 80 blessés. À l'époque, l'armée avait expliqué être intervenue pour déjouer un complot visant à attaquer la ville de Goma, et avait parlé de bavure de la part de quelques soldats. **La justice « doit juger tous les auteurs »** Pendant un an, Amnesty international a enquêté sur cette tuerie. Dans un rapport publié ce mercredi, Amnesty dit avoir « identifié trois officiers de l'armée devant faire l'objet d'enquêtes individuelles et, si des éléments de preuve suffisants sont trouvés, être poursuivis pour de possibles crimes contre l'humanité. Nous avons étudié le procès et nous avons trouvé que les enquêtes étaient bâclées, que toute la chaîne de commandement n'a pas été élucidée et que par ailleurs, Mike Mikombe, commandant de la Garde républicaine à l'époque, n'a pas été poursuivi pour tous les faits. C'est pour cela que nous demandons qu'il soit rejugé. Nous demandons également que le gouverneur militaire de l'époque, Constant Ndima, soit également poursuivi. Et enfin le commandant des forces spéciales dans la ville de Goma, à l'époque le Major Peter Kabwe, doit également faire l'objet d'enquêtes et de poursuites pour son implication dans ses crimes », Notre enquête montre que la Monusco a joué un rôle extrêmement troublant. Elle a demandé aux autorités militaires d'interdire la manifestation, ce qui va en-dehors de ses compétences, et elle a minimisé l'ampleur du massacre, alors qu'elle avait très vraisemblablement

des informations sur ce qui s'était passé. Il est important qu'elle fasse également le bilan et qu'elle rende des comptes. (RFI)

Meurtres des experts de l'ONU au Kasai : 4 Congolais recherchés, une récompense de 5 millions USD mis en jeu par les USA. Dans un communiqué de presse publié mardi 10 décembre, le département d'État américain affirme qu'« il est essentiel de déterminer le lieu où se cachent actuellement Lumu, Mutombo, Kabongo et Badibanga et de les faire comparaître devant la Haute cour militaire de la RDC pour qu'ils répondent des charges qui pèsent contre eux ». Les quatre congolais sont accusés d'être impliqués dans les meurtres des experts de l'ONU et de leurs accompagnateurs congolais, en 2017, tués alors qu'ils enquêtaient sur le conflit dans la région du Kasai entre les Fardc et un groupe de miliciens ainsi que sur des allégations de contournement des sanctions de l'ONU.

Felix Tshisekedi appelle les Congolais à s'engager dans une réforme constitutionnelle, dans son discours sur l'état de la Nation prononcé devant les deux chambres du parlement réunies en congrès le 11 décembre. Cette démarche consiste « uniquement à lancer une initiative visant à inviter les compatriotes à une réflexion sincère, pour bâtir un cadre institutionnel plus adapté aux réalités et aux aspirations de notre peuple ». Depuis plusieurs semaines, Felix Tshisekedi exprime clairement son intention d'obtenir du peuple Congolais le changement de la Constitution.

Jeudi 12 décembre.

RDC : Il est urgent d'établir un mécanisme national de prévention de la torture face aux conditions inhumaines de détention (ONU). Pour la délégation de la Sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture (SPT), « ce mécanisme national de prévention est nécessaire pour remédier rapidement aux déplorables conditions de détention que nous avons observées au cours de notre mission et est aussi essentiel pour prévenir la torture et les mauvais traitements ». La RDC a ratifié le Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT) en 2010, s'engageant à créer un mécanisme national de prévention (MNP) indépendant pour surveiller les lieux de privation de liberté et prévenir la torture, et travaille depuis lors à la mise en place de son MNP afin de se conformer à ses obligations internationales. A l'issue de la visite, le SPT soumettra un rapport confidentiel à la RDC détaillant ses observations et recommandations pour prévenir la torture et améliorer les conditions de détention. Il a encouragé le Gouvernement à rendre le rapport public pour faciliter la mise en œuvre de ses recommandations.

Tanganyika : la prison centrale de Moba privée d'eau potable depuis 11 mois. Le Directeur de la prison centrale de Moba a affirmé que pour se procurer l'eau potable pour leurs besoins quotidiens, les détenus sont obligés de se débrouiller. Certains prisonniers se rendent à 500 m de la prison avec des risques d'évasions. La prison centrale compte actuellement 96 détenus dont 4 femmes.

Kananga : au moins 400 ménages retournés d'Angola bénéficient d'articles ménagers de la part du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR). Ces familles retournées d'Angola sont installées sur deux sites de Kananga à savoir Nkoko, commune de la Nganza et à Tshilumba dans la commune de Katoka.

La ville d'Uvira face à la montée des eaux du lac Tanganyika. En avril 2024, la montée des eaux du lac Tanganyika a surpris de nombreux habitants. Plus de 2 800 maisons ont été inondées, provoquant ainsi le déplacement de près de 35 000 personnes. Huit mois plus tard, la plupart de ces maisons sont toujours dans l'eau. Des quartiers entiers, y compris en centre-ville, n'ont jamais pu être reconstruits. Les eaux du lac Tanganyika ne sont jamais redescendues à leur niveau du printemps. Alors pourquoi le niveau n'est jamais revenu à la normale, même pendant la saison sèche? « On observe une montée progressive des eaux du lac Tanganyika depuis 2007. C'est une tendance lente, mais qui est continue », explique le chercheur Donatien Mozomani, du centre de recherche en hydrobiologie d'Uvira.

Lancement de la feuille de route RDC-UE à Bruxelles : une étape majeure pour un partenariat stratégique durable. Le ministre des Mines de la RDC, a souligné dans son allocution, l'importance de ce partenariat stratégique, fondé sur des valeurs communes de durabilité, de transparence et de développement inclusif. **La feuille de route RDC-UE définit cinq axes prioritaires** : Chaînes de valeur durables : renforcer la collaboration, l'innovation et les liens entre commerce et investissement. Promouvoir la transformation locale des minerais pour maximiser la valeur ajoutée nationale. Gouvernance et transparence : assurer une gestion équitable des ressources naturelles, respectant les normes internationales et les droits humains. Coopération scientifique et technologique : favoriser l'innovation et le transfert de savoir-faire. Renforcement des capacités locales : former des cadres et créer des emplois qualifiés pour que les bénéficiaires des ressources profitent directement à la population congolaise. Ces priorités, alignées sur la stratégie européenne Global Gateway, visent à établir des chaînes de valeur conformes aux normes ESG (Environnement, Société et Gouvernance) et à renforcer les relations économiques et sociales entre la

RDC et l'Union Européenne. Ce lancement symbolise un nouveau départ pour la RDC et l'UE dans leur ambition commune de bâtir un avenir durable, inclusif et prospère. (Actualité.CD)

Beni : 782 ex-otages et rebelles ADF remis à leurs familles en 3 ans. Le responsable de la Fondation américaine BridgeWay a rapporté que ces ex-otages ont été récupérés grâce aux opérations conjointes Fardc-UPDF et les campagnes de sensibilisation sur les messages de reddition. Il a également précisé qu'un travail préparatoire est mené en amont avec la communauté pour éviter les cas de récidivisme et de recrutement dans les communautés cibles. Il est essentiel d'assurer une forte sensibilisation afin que ceux qui se rendent aux Fardc soient bien traités, tant par la communauté que par les militaires ou les services spécialisés présents dans ces zones.

Au moins 5 morts et des déplacements massifs à la suite des affrontements entre deux milices à Kabambare. L'un des groupes est soutenu par les rebelles Yakutuma du Sud-Kivu, et l'autre par ceux installés dans le secteur de Babuyu. Le gouvernement provincial prend déjà des mesures afin de rétablir l'autorité de l'État et assurer la protection des civils dans ce coin du pays.

La Cenco appelle à la réflexion sur la problématique de la révision de la constitution. La Commission épiscopale nationale du Congo a fait cet appel au cours d'une conférence-débat organisée par sa commission justice et paix et l'Université catholique du Congo (UCC), dans le cadre de la journée internationale des droits de l'homme, à Kinshasa. Les participants à ce forum ont eu droit à deux panels : le premier a porté sur la situation générale des droits humains et le second sur la révision ou changement de la constitution. Au nom de la parité homme-femme, professeure Arlette Masamuna s'est intéressée au « droit de l'éducation de la femme, comme gage à la participation citoyenne ». Pour elle, le pays ne peut pas se développer si la population féminine reste analphabète. Au second panel consacré à la révision ou changement de la constitution, le vice-président de l'Assemblée nationale a soutenu l'idée de revisiter la constitution. De son côté, le président du parti politique Envol, a estimé mieux de renforcer la stabilité de la RDC, la cohésion sociale et le vivre ensemble, en évitant en ce moment une révision ou changement de la constitution.

Le gouverneur du Sud-Kivu salue la contribution de la Monusco à la réhabilitation des routes. « Nous avons obtenu du matériel qui appartenait jadis au contingent chinois de la Mousco : des compacteurs, des tracteurs, des engins lourds comme les niveleuses, les chargeurs ». Selon lui, ces engins de la Monusco, avec le Génie militaire du Sud-Kivu et le financement de la province, sont en train d'être utilisés pour ouvrir les axes routiers. Une partie de ces engins a été utilisée pour l'assainissement de la ville, pour collecter les déchets.

Vendredi 13 décembre.

Ituri : le P-DDRCS a réinséré 174 ex-combattants en 2 ans. « Il y a 1 174 démobilisés qui étaient déjà désarmés, démobilisés et pris en charge. Et au moment où nous parlons, tous sont rentrés dans la communauté. Ils étaient très bien reçus par la communauté », a indiqué le coordonnateur du Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion communautaire et stabilisation (P-DDRCS). Il appartient maintenant, selon lui, à ce programme et ses partenaires de rejoindre les ex-combattants dans la communauté, avec des projets de développement. Il a évoqué le cas STARES, qui a amené des projets et des moyens pour construire des routes, des centres de santé, des écoles déjà identifiés. « Les 174 ex-combattants, c'est un échantillon où les jeunes gens ont pris la décision d'arrêter (avec la lutte armée). Ne traînez pas les pas, que les groupes armés puissent arrêter leurs exactions et laisser la communauté dans la paix pour se développer. De 2017 à 2024, sept ans de violences. Qu'est-ce que nous avons gagné, on a détruit ».

Ituri : la société civile alerte sur le recrutement d'enfants par des milices Mai-Mai à Mambasa. Le président de la société civile a condamné ces actes qu'il qualifie d'ignobles, et a appelé les autorités compétentes à prendre des mesures urgemment afin de sauver l'avenir de ces enfants innocents et sans défense.

Beni : les humanitaires en difficulté pour accéder aux populations déplacées à Mabalako. Des jeunes des mouvements citoyens, des groupes de pression et des groupes armés leur interdisent l'accès aux sites de déplacés qui vivent pourtant dans une grande précarité. « Aujourd'hui, les populations déplacées souffrent parce qu'on a chassé tous les humanitaires, les agents de développement, même nous de Starest qui menons des projets de développement du Gouvernement. Je pense qu'il y a beaucoup de désinformation, et cela nuit aux populations qui souffrent ». La secrétaire administrative du groupement Baswagha-Madiwe, a cependant annoncé des campagnes de sensibilisations des jeunes responsables de cette situation afin de leur faire comprendre la pertinence du travail des humanitaires dans cette région, où des milliers de ménages de déplacés vivent dans des conditions inhumaines.

A l'hôpital Jason Sendwe de Lubumbashi, la couverture santé universelle sera effective en janvier 2025. « Je crois que pour le mois de janvier 2025 avec l'ouverture du grand bâtiment de l'hôpital Jason Sendwe, nous allons mettre en place la couverture santé universelle. Les femmes et les enfants seront pris en charge de façon optimale et dans les bonnes conditions. Il y a des interventions gratuites que nous faisons pour les indigents, les campagnes que nous avons fait pour les cas d'hydrocéphalie ou bien de bec de lièvre », précise le docteur Mabala, directeur général de cette grande institution hospitalière. Il dit « attendre juste la formalisation et le go du ministre de la santé pour que son institution hospitalière reflète cette belle image qui est de l'amélioration du système de santé de notre pays ».

Opération Secure Harvest : des centaines d'agriculteurs accèdent désormais à leurs champs à Djugu. L'opération Secure Harvest mise en œuvre par la Force de la Monusco en Ituri permet grâce à des patrouilles de protéger les vies des paysans et leurs récoltes contre les attaques des groupes armés qui les visaient dans les champs.

Ces actions des casques bleus, combinées au réseau d'alerte communautaire, impliquent la population dans sa propre protection. Lancée pour quatre mois en Ituri, l'opération Secure Harvest a déjà mené des centaines de patrouilles dans ces zones. Elle est censée arriver à terme le 31 décembre de cette année.

CEEAC : adoption d'une stratégie régionale pour le développement de l'enseignement et la formation Techniques et professionnels pour faire face aux défis de l'employabilité des jeunes. Les travaux du Forum régional des pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels (EFTP) se sont clôturés ce 12 décembre 2024 à Kinshasa. Organisées par le Bureau Pays de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) en collaboration avec le ministère national de la formation professionnelle, ces concertations de haut niveau avaient pour thème : « L'EFTP face aux défis de l'employabilité des jeunes en Afrique centrale : Quelles perspectives pour la réalisation de l'Objectif Durable de Développement 8 ». Ce forum a permis aux participants de développer une stratégie régionale pour le développement de l'EFTP en Afrique centrale en vue d'améliorer la transmission des compétences, l'employabilité, les programmes pour répondre aux demandes de transitions numériques et vertes et la mobilité des jeunes au sein des États membres de la CEEAC. Pour le Représentant du bureau de l'Unesco : "Ce forum ne marque pas une fin, mais plutôt un point de départ. Les discussions et les axes prioritaires identifiés ici doivent être traduits en actions concrètes. Ensemble, faisons de l'Afrique centrale un modèle de résilience, d'innovation et de durabilité. Continuons à œuvrer pour une employabilité et pour un secteur de l'enseignement et de formation techniques et professionnels qui répondent aux aspirations de nos populations et aux défis de notre époque. L'Unesco réitère son engagement aux côtés de la CEEAC pour accompagner les pays à faire de l'EFTP un levier puissant de transformation en Afrique centrale ". De son côté, Yvette Kapinga, Commissaire en charge de la promotion du Genre et du Développement Humain et Social de la CEEAC appelle à l'implication de toutes les parties prenantes pour atteindre les nouveaux objectifs fixés. Selon les estimations des Nations Unies, en 2030, 59% des jeunes de 20 à 24 ans auront reçu un enseignement secondaire, contre 42% actuellement. Pour cette tranche d'âge, 137 millions de jeunes diplômés du secondaire et 12 millions du tertiaire. Si le continent arrive à développer et à exploiter les talents de cette population jeune et instruite et à l'orienter vers les secteurs les plus productifs, ceci constituera des opportunités sans précédent pour son développement économique et social. **(Actualité.CD)**

La RDC adhère au Géoportail pour la gestion durable de son territoire. La RDC a adhéré au GEO, l'organisation internationale d'observation de la Terre réunissant 116 pays et 156 organisations gouvernementales, dans le but de mieux répondre aux défis majeurs tels que le changement climatique, les catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire et bien d'autres.

Kinshasa : l'INSP lance un appel à la vaccination contre la variole de singe (M-pox). L'Institut national de la santé publique a lancé cet appel le 12 décembre, au cours d'un point de presse organisé avec l'appui technique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Kinshasa. « Le M-pox existe, la maladie est là. Il faut se protéger, il faut se prémunir parce que nous sommes en épidémie. Et une façon de se prémunir contre cette épidémie, c'est observer les mesures que nous avons mises en place, c'est notamment les mesures d'hygiène élémentaire, se laver régulièrement les mains avec du savon ou le gel hydroalcoolique et aussi c'est la vaccination pour les groupes cibles parce que nous nous avons le vaccin. C'est un vaccin qui est là pour toute la population ».

Kongo-Central : les Mobondo font la loi à Kimvula et Madimba (rapport parlementaire). Ils tuent, violent, tabassent et imposent de lourdes amendes à la population de ces deux territoires, rapporte une enquête parlementaire du Kongo-Central. D'après ce rapport, les miliciens Mobondo travaillent en complicité avec certains jeunes du milieu.

« Ces jeunes leur fournissent les informations sur la situation des villageois à propos de leurs biens. Ce sont des gens ciblés qu'ils viennent attaquer pour leur spolier leur argent et leurs avoirs. S'ils résistent, ils frappent alors les

enfants de manière palpable et sauvage par coups de facette de machette, allant jusqu'à 50 coups ». Ces inciviques violent les jeunes filles en présence de leurs parents jusqu'à ce que ces derniers sortent de l'argent. Après avoir pillé et obtenu ce dont ils avaient besoin, ils brulaient les villages avant de s'en aller.

Samedi 14 décembre.

Au moins 3500 jeunes de l'Ituri attendus pour intégrer la Réserve armée pour la défense. Le Directeur-adjoint chargé des relations civiles-militaires au sein des Fardc a précisé : « Nous sommes dans la sensibilisation et la mobilisation des volontaires civils pour la défense de la patrie. Nous faisons appel à tous les jeunes de l'Ituri de venir intégrer la Réserve armée pour la République (RAD) surtout aux chefs des groupes armés. La paix est demandée à tous. Sans la paix on ne peut développer notre province d l'Ituri ». Il a en outre précisé que sa mission est de former quatre brigades dont une pour la province de l'Ituri en vue de faire face à l'ennemi et de renforcer les Fardc.

Conflit dans l'est de la RDC: Félix Tshisekedi et Paul Kagame se retrouvent en sommet à Luanda. C'est une rencontre décisive dont l'objectif affiché est la signature d'un accord de paix. Ce dimanche 15 décembre, Félix Tshisekedi, le président congolais, doit retrouver son homologue rwandais, Paul Kagame, à Luanda, pour un sommet tripartite sous l'égide du médiateur du conflit qui mine l'est de la RDC depuis trois ans, le président angolais João Lourenço. L'événement, qui intervient après la négociation d'un cessez le feu au mois d'août puis la mise en place, le mois dernier, d'un mécanisme de suivi de la crise sécuritaire dans la région et l'adoption d'un document opérationnel pour en sortir, est considéré, à Kinshasa, comme « l'aboutissement d'un processus de discussion commencé en juillet 2022 », selon les termes employés par le porte-parole du gouvernement. En clair côté congolais : on n'entend pas se satisfaire d'une simple poignée de main en Angola où l'enjeu du sommet de ce dimanche est d'abord et avant tout la signature d'un accord en vue de ramener la paix au Kivu. **Chaque camp continue de réclamer des engagements.** Reste que dans cette perspective, tous les obstacles entre les deux parties ne sont pas levés, loin s'en faut. Chaque camp continue d'abord de réclamer à l'autre des engagements : retrait des militaires rwandais et retour des populations déplacées du côté de la RDC notamment, ouverture d'un dialogue direct entre le M23 et Kinshasa - qui s'y est toujours refusé jusqu'à présent - et neutralisation des FDLR composés, à l'origine, d'ex-génocidaires hutus, du côté du Rwanda. Des exigences auxquelles s'ajoutent en outre des propos du président congolais qui ont de nouveau crispé les relations avec Kigali, il y a seulement quelques jours, lorsque Félix Tshisekedi a dénoncé, le 11 décembre dernier, une stratégie de « repeuplement » des territoires de l'est de la RDC par le Rwanda. Après avoir immédiatement démenti un tel projet, le ministre rwandais des Affaires étrangères n'avait effectivement pas manqué de souligner le caractère irresponsable d'une telle déclaration susceptible d'alimenter, selon lui, « la xénophobie contre les Tutsis congolais ». La ministre congolaise des Affaires étrangères, elle, a été claire : « Si nous signons, nous prenons à témoin la communauté internationale et tous les acteurs qui ont plaidé pour une résolution pacifique et diplomatique du conflit ». **Les experts s'attendent à un accord à minima.** « Il s'agit d'un événement majeur : tout va dépendre de la franchise avec laquelle [Félix Tshisekedi et Paul Kagame] vont se parler, réagit pour sa part l'analyste politique Amory Lumumba. L'avantage des conversations à huis clos, c'est que chacun est moins dans la posture, en train de parler à son électorat ou à ses bailleurs. Ce que l'on espère à l'occasion de cette conversation, c'est que l'un et l'autre se parlent franchement ». Mais les experts, eux, s'attendent à un accord à minima. « Je suis sceptique, confie ainsi Jason Stearn, qui dirige le groupe d'étude sur le Congo rattaché à l'Université de New York. Sans pression internationale, le document [de Luanda] risque de rester assez vague », anticipe-t-il. (RFI)

Maniema : les villages du secteur de Babuyu vidés de leurs habitants à la suite des combats entre deux milices. Le député national élu de Kabambare, a lancé l'appel aux autorités à tous les niveaux de venir en aide à cette population du secteur de Babuyu en territoire de Kabambare : « Tous nos frères sont dans la brousse et les écoles sont fermées et les enfants n'étudient pas. Les hôpitaux aussi fermés. Nous sommes en train de faire un plaidoyer auprès du Gouvernement pour qu'il y ait une intervention militaire par rapport à ce qui se passe là-bas ».

Kinshasa prépare sa révolution urbaine : une ligne de métrobus pour transformer la mobilité

Le projet de métrobus, dévoilé en mars dernier au chef de l'État par le groupe turc, vise à révolutionner les déplacements entre le centre-ville et l'aéroport international de Ndjili. Quelques mois après cette annonce, le gouverneur, accompagné d'une équipe d'experts, s'est rendu sur place pour approfondir les discussions et poser les bases de cette transformation. Les résultats de cette mission sont porteurs d'espoir : la mise en œuvre rapide de ce projet ambitieux. La future ligne de métrobus s'étendra sur 27 km, desservira 27 stations et reliera deux axes stratégiques : Kintambo-Matete-Aéroport de Ndjili et Place de la Gare Centrale-Matete-Ndjili. Un trajet complet, estimé à 65 minutes, promet de désengorger les principales artères de la capitale. Cette avancée s'est concrétisée par la signature d'un mémorandum d'entente, scellant une collaboration entre Kinshasa et le groupe Albayrak. Une

étape qui traduit la volonté du gouverneur de transformer les défis urbains en opportunités pour améliorer la qualité de vie des Kinois. (Actualité.CD)

Le Sénat vote le projet de budget 2025. Voté à l'Assemblée nationale à la hauteur de plus de 51.133,6 milliards FC, le budget 2025 est revu à la hausse par le Sénat avec une enveloppe supplémentaire de plus de 418 milliards FC. Ce qui amène le projet de budget 2025 à 51 551,6 milliards FC (18 milliards USD). En effet, le Sénat a identifié une ligne des recettes au niveau de la DGRAD, qui a été simplement omise au niveau de l'Assemblée, explique la rapporteuse de la Commission ECOFIN du Sénat, Vicky Katumwa. L'Assemblée nationale a estimé que la couverture de cette taxation exigeait le vote préalable d'une loi qui autoriserait à la DGRAD de recouvrer ces taxes. Pour le Sénat, le recouvrement de cette taxe ne relève pas de la loi mais plutôt du règlement. Du côté des dépenses, sans remettre en cause le budget conséquent alloué par l'Assemblée au secteur d'investissement et du social des Congolais, le Sénat a mis l'accent sur la répartition dans plusieurs domaines et la rétrocession des 40% aux provinces, qui n'est pas encore totalement effective. Une commission paritaire se tient ce samedi entre les deux chambres du Parlement.

Dimanche 15 décembre.

Nord-Kivu : reprise des combats entre les Fardc et le M23 à Kaseghe. Ces combats marquent la fin d'une accalmie observée vendredi sur les différentes lignes de front dans la région. Selon des sources sécuritaires et locales, des échanges de tirs d'artillerie lourde ont été signalés dans un secteur connu sous le nom de « Trois antennes », où la situation reste tendue. En revanche, sur d'autres lignes de front, aucun affrontement n'a été rapporté, et les positions des forces en présence n'ont pas évolué. La reprise des combats à Kaseghe révèle la fragilité de la situation sécuritaire dans cette région du Nord-Kivu, où les populations civiles continuent de subir les conséquences des affrontements entre l'armée congolaise et les rebelles du M23. Ces combats ont lieu la veille de négociations cruciales entre la RDC et le Rwanda sous la médiation angolaise. Ce dimanche 15 décembre, le président Félix Tshisekedi rencontre son homologue rwandais Paul Kagame à Luanda. Objectif : négocier un accord de paix.

Kinshasa : clôture des états généraux des entreprises du portefeuille de l'État, le 14 décembre. Parmi les recommandations phares, la révision des structures de gouvernance a été mise en avant, avec un appel à la mise en place de conseils d'administration compétents et indépendants, capables de gérer les entreprises publiques avec responsabilité et efficacité, a indiqué la Première ministre. Un autre défi majeur est celui de rendre les entreprises publiques financièrement autonomes. La Première ministre a souligné la nécessité pour ces entreprises de générer leurs propres revenus et de devenir rentables. « La rentabilité a été identifiée comme une priorité. Les recommandations ont porté sur la mise en place de modèles économiques rentables et l'élargissement de sources de financements par un encadrement des partenaires stratégiques. » Les participants ont également insisté sur la nécessité de repenser les partenariats stratégiques pour garantir des retombées économiques et sociales durables. L'objectif est de maximiser la valeur ajoutée des ressources naturelles et de s'assurer que les bénéfices soient équitablement partagés entre l'État, les entreprises et les communautés locales. Ces états généraux marquent une étape importante dans la réforme des entreprises du portefeuille de l'État. Les recommandations formulées visent à transformer ces entreprises en acteurs clés du développement économique et social de la République démocratique du Congo, tout en renforçant leur transparence, leur efficacité et leur impact sur les communautés locales.

Bunia : 34 jeunes désœuvrés formés aux techniques agricoles modernes. Ils ont suivi cette formation axée surtout sur les cultures maraichères : tomates, aubergines, poireaux, choux, concombres, pastèques qui sont très prisées sur les marchés locaux et qui ne nécessitent pas beaucoup d'espace arable. Ils ont appris des techniques modernes avec des semences de bonne qualité leur permettant d'avoir une grande production. Ces notions ont permis aux participants de comprendre l'importance de l'agriculture et ils se sont engagés à s'y investir. Cette formation leur permet aussi de s'engager dans l'entrepreneuriat plutôt que d'attendre des opportunités d'emploi. Le contingent bangladais de la Monusco a déjà formé des centaines des jeunes dans divers domaines en Ituri : informatique, couture, mécanique.

Ituri : une centaine de miliciens Mai-Mai adhèrent au programme de désarmement. Le coordonnateur du Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion communautaire (PDDRC-S) a attribué ces progrès à des efforts de sensibilisation menés auprès des groupes armés, ainsi qu'à des dialogues communautaires soutenus par le Gouvernement et ses partenaires. Il a précisé que des démarches sont en cours avec le gouvernement provincial pour renforcer ce processus. Il a également souligné que tous les groupes armés actifs en Ituri sont sensibilisés et se disent prêts à déposer les armes. A Nyakunde et Mwanga, certains miliciens ont lancé des appels pressants au PDDRC-S pour que l'armée vienne récupérer leurs armes. Ces combattants souhaitent pouvoir reprendre une vie normale et vaquer librement à leurs activités.

Annulation de la tripartite de Luanda : la RDC accuse le Rwanda de "blocage délibéré". Au cours de la réunion ministérielle du samedi 14 décembre, le Rwanda a présenté un nouveau préalable à la signature dudit accord, à savoir: la tenue d'un dialogue direct entre la RDC et le groupe terroriste M23. En introduisant cette dernière condition de dernière minute, contraire aux discussions précédentes, selon le document, le Rwanda démontre une fois de plus son soutien inconditionnel au M23, un groupe terroriste impliqué dans des violations graves des droits humains et dans des activités déstabilisatrices en RDC. Cette posture irresponsable met en péril la paix et compromet les avancées majeures enregistrées. Il s'agit de la signature d'un plan opérationnel permettant, d'une part, le retrait des forces rwandaises du territoire congolais et, d'autre part, le désarmement et la neutralisation des FDLR, note le communiqué. La RDC condamne avec fermeté cette nouvelle manœuvre de mauvaise foi qui révèle à nouveau l'absence de volonté réelle du Rwanda à s'engager dans une démarche sincère pour la paix.

Nord-Kivu : violents affrontements entre les Fardc et le M23 à Matembe. Les hostilités ont éclaté aux environs de 5h30, lorsque le M23 a lancé une attaque sur les positions des Fardc situées sur le flanc gauche de Matembe. Les rebelles, lourdement armés, utilisent des chars de combat et de l'artillerie lourde dans une tentative de déloger l'armée congolaise de cette localité stratégique. Matembe constitue en effet un verrou pour la défense de Lubero-centre, localité située à une soixantaine de kilomètres. La tension reste vive dans la région, qui vit son 13^{ème} jour de combats. Les affrontements à Matembe sont particulièrement violents, et la situation sur le terrain demeure incertaine. L'armée congolaise a annoncé avoir abattu, samedi après-midi, un drone de surveillance utilisé par le M23 dans la zone.

Insécurité toujours grandissante à Mambasa. 4 cas de violations de droits de l'homme sont enregistrés chaque jour dans le territoire de Mambasa, estime la société civile. La dernière victime est une femme enceinte, vendeuse de chikwanges, qui a été abattue vendredi par un militaire des Fardc sur l'axe routier Badengaido-Muchacha. Motif : elle n'avait pas d'argent à payer à la barrière érigée par ces soldats. Un policier est accusé d'avoir kidnappé 2 enfants jeudi à Nia-nia, en conditionnant leur libération par le paiement d'une rançon de deux mille dollars.

